2025- 2026

ARTIGUES . HAUTES PYRENEES (65)

LES PETITS BERGERS PYRENEENS
7/11 ANS

REF : 047 002 01

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours
Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

ADRESSE DU CENTRE

CENTRE D'ARTIGUES
Vacances Pour Tous 47
65710 CAMPAN
Tél : 05 62 91 91 64
Courriel : HYPERLINK "mailto:artigues@laligue47.org"artigues@laligue47.org
Blog : www.artigues-vacances.fr

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Vous êtes attendu le premier jour pour le dîner, entre 16h et 18h
Départ le dernier jour avec le déjeuner (en panier repas) à partir de 10h
Vous recevrez une convocation au plus tard 15 jours avant le début du séjour.

TRANSPORT

En train au départ de Beauvais, Paris, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Carcassonne jusqu'à Tarbes puis car ou mini bus (selon effectif) jusqu'au centre. En autocar ou mini bus (selon effectif) au départ de Mont de Marsan, Saint Paul les Dax, Tarbes et Agen. Vous recevrez une convocation au plus tard 15 jours avant le début du séjour.

1er et dernier repas servis

1° repas servi : Dîner dernier repas : le Déjeuner en panier repas

SITE

► Situation géographique : Artigues, petit village de la vallée de campan, se situe au pied du pic du midi de Bigorre sur la route du célèbre col du Tourmalet. A 20kms de la sous-préfecture de Bagnéres de Bigorre et 6kms de la station de ski La Mongie

►Cadre de vie (types d'hébergements/effectifs) :
Hébergement en dur, chambres de 4 à 8lits, avec lavabo et douche, sanitaire à l'étage. Salles de jeux, espaces bibliothèque, babyfoot, Ping-Pong etc… Salles à manger panoramique
Capacité d'accueil du centre 120 participants
Effectif du séjour : 24 jeunes

ACTIVITES

Cani rando :
Une demi-journée avec des chiens de traineaux, les nourrir, les brosser, se faire tracter par la meute (avec moniteur brevet d'état) sur le domaine de Payolle.
Vie d'estive : découverte du métier de berger sur les pâturages d'altitude. Rassemblement du troupeau, soins et tétée aux agneaux, rencontre des patous pyrénéens
Fabrication de confiture : A partir de fruits naturels de la ferme du Peyras, conservés, fabrication individuelle de confiture pour la ramener chez soi.
Visite de la grotte de médous. Sous la montagne une visite ludique d'une grotte avec une ballade en barque
La colline aux marmottes : visite du parc animalier pour découvrir les différentes espèces vivant dans les Pyrénées
La séance de cani rando sont encadrées par des moniteurs brevetés d'Etat.

LES AUTRES ACTIVITÉS POSSIBLES POUR TOUS : **grands jeux, contes et légendes des Pyrénées, herbier, moulage d'empreinte, visite de village typique de montagne,** ping-pong, baby-foot, veillées.

ORGANISATION DU SEJOUR

Le centre d'Artigues bénéficie de l'avis favorable de fonctionnement délivré par la commission de sécurité et d'accessibilité de la ville de Bagnères de Bigorre et de l'agrément des services sanitaires requis.
La volonté de l'équipe est de faire apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel tout en favorisant une démarche d'autonomie. Chacun doit également être soucieux du matériel mis à disposition et respecter les règles de vie, sans lesquelles, toute vie de groupe est impossible.
Les vacances étant un moment particulier et privilégié de la vie de l'enfant et du jeune, l'équipe du centre (mettre le nom du centre), mettra tout en œuvre pour répondre aux droits, besoins et aspirations de chaque participant et pour respecter le rythme de chacun : petit déjeuner individualisé, endroits calmes aménagés, temps libres…..

►Démarche éco-citoyenne et développement durable : Le centre de vacances d'Artigues est implanté au cœur d'un milieu naturel protégé (proximité du parc national, zone pastorale). S'inscrire dans une démarche écologique relève donc de l'évidence depuis plusieurs années. Pédagogiquement, nous privilégions toujours les activités au départ du centre afin de limiter les déplacements. Les activités à l'extérieur sont nombreuses et variées : randonnées, land-art, bivouac, grands jeux en forêt, etc. Ainsi, en montrant aux jeunes accueillis toutes les richesses de la nature, ils prennent conscience de la nécessité de la respecter. Dans l'ensemble des locaux, le tri sélectif est mis en place (en cuisine, au bureau, dans les salles d'activité). Les éclairages cassés sont remplacés par des équipements basse consommation. Nous portons nos déchets dans les déchetteries de la vallée où ils sont revalorisés. En cuisine, nous faisons des petits gestes qui comptent : les

goûters sont sans emballage individuel et les portions d'échantillon témoins sont mises dans des boîtes hermétiques réutilisables pour proscrire les barquettes en plastique jetables. Nous avons aussi repensé les pique-niques en supprimant les sacs plastiques individuels. Désormais, chaque enfant prend directement dans son sac à dos ce qu'il va manger : sandwich, pain, fromage, pâté, chips, fruits... Cela évite un emballage et limite le gaspillage alimentaire car chacun ne prend que ce qui lui fait envie. Enfin, nous fournissons des gourdes aux équipes d'animation et aux enfants qui en ont besoin pour limiter la consommation de bouteilles en plastique.

►L'équipe d'encadrement : une équipe d'animation (1 pour 8 jeunes) attend les participants pour leur faire passer les meilleures vacances possibles. Elle a les compétences et qualifications requises (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur, brevet de surveillant de baignade, attestation de formation aux premiers secours) pour réussir les activités choisies en toute sécurité pour le plus grand plaisir de tous.
Les intervenants extérieurs que nous sollicitons pour l'encadrement de certaines activités sont des professionnels, avec qui nous conventionnons. Ils sont titulaires d'un brevet d'Etat et sont agréés par la DDCSPP.

►L'alimentation : la création, la composition des menus et la confection des repas sont confiées à des professionnels. Nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Nous veillons également à ce quelle soit adaptée aux activités prévues lors du séjour. Notre projet éducatif reposant sur le principe de laïcité, nous effectuons le remplacement ou la compensation de certains aliments par d'autres au cours des repas. Par contre, nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte certaines demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités et avoir des répercussions sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan. En cas d'allergies alimentaires, il est indispensable de nous transmettre dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (projet d'accueil individualisé) afin de faciliter l'accueil, sans risque pour la santé de l'enfant ou du jeune et nous permettre d'évaluer notre capacité à prendre en compte la ou les interdictions alimentaires.

►Linge : nous effectuons le lavage du linge personnel des enfants et des jeunes, au minima une fois par semaine, pour tous les séjours ayant une durée minimale de 8 jours. De manière générale et en fonction des conditions météorologiques, nous nous efforçons de limiter le volume de linge sale au retour de l'enfant. Dans tous les cas, ce linge sera isolé dans une poche dans la valise.

►Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Si vous désirez obtenir votre enfant directement vous pouvez téléphoner sur le portable dédié à cet effet au 07 69 09 84 91 de 17h30 à 19h
Vous pouvez suivre le déroulement du séjour sur notre page Facebook : centre permanent de séjours Artigues et sur le site web : www.artigues-vacances.fr

ATTENTION ! Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge…

PREPARER VOTRE SEJOUR

►Trousseau de séjour / trousseau spécifique : Nous conseillons vivement des vêtements et linge simples et robustes, en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est

de plus recommandé de marquer le linge et les vêtements, ainsi que les objets personnels. Une fiche trousseau type vous sera remise lors de l'inscription. Donnée à titre indicatif, elle vous permettra de faire un inventaire avec votre enfant des affaires qu'il emporte. Pour les séjours des enfants âgés de 6 à 11 ans, un inventaire d'arrivée et de retour sera systématiquement effectué par un animateur avec l'enfant.

► Argent de poche : Nous vous conseillons de ne pas en donner trop dans la mesure où est compris dans le prix du séjour. Sur place, deux solutions : l'enfant ou le jeune conserve son propre argent à « ses risques et périls », Il le remet à la direction qui lui en délèguera la gestion par un système de « banque ». Dans ce cas, merci de bien vouloir le glisser dans une enveloppe au nom du participant, à remettre aux animateurs le jour du départ en séjour.

► Santé : un dossier sanitaire de liaison vous sera remis lors de l'inscription. Veillez à le remplir soigneusement, il comporte des informations essentielles concernant le bon déroulement du séjour. Veillez également à nous fournir tous les documents utiles (attestations à jour de carte vitale ou CMU, carte vitale pour les jeunes de plus de 16 ans). Sur place, une assistante sanitaire, assurera le suivi médical de votre enfant. Veillez, en cas de traitement, à nous remettre impérativement une ordonnance afin de nous permettre d'administrer ce dernier. Si votre enfant est malade durant le séjour, vous serez informés et il sera naturellement conduit chez un médecin. Les honoraires de ce dernier, de même que les éventuels frais de pharmacie vous seront réclamés. Attention, pour les enfants et les jeunes bénéficiaires de la CMU, certains praticiens la refuse et nous contraigne à faire l'avance des frais et donc vous en réclamer le remboursement par la suite.

► Utilisation du téléphone mobile : bien que parfaitement autorisée, nous conseillons vivement aux enfants et aux jeunes de ne pas emporter leur téléphone mobile. En effet, il est déconseillé, voire interdit au cours de certaines activités et un usage abusif peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour. Enfin, pour les plus jeunes, nous avons pu constater qu'il était parfois utilisé maladroitement pour appeler leurs parents et les inquiéter inutilement.

► Objets de valeur : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, tablettes, consoles, CD, vêtements de marque, etc…). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par notre Association. Les lunettes de vue demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

► Cigarette et e-cigarette : Nous rappelons qu'il est formellement interdit pour les jeunes de moins de 16 ans de fumer pendant le séjour (décret 2006-1386), dans et hors de l'enceinte du centre de vacances. Pour les jeunes de 16 ans et plus, une tolérance pourra être accordée en dehors du centre de vacances et selon les modalités définies par l'équipe du séjour.

ASSURANCE

Nous souscrivons pour votre enfant, une assurance durant le séjour (y compris durant le transport si nous l'organisons), auprès de notre compagnie d'assurance APAC/MAIF. Il sera ainsi couvert en Responsabilité civile (dommages corporels causés aux tiers), en Défense et Recours, en Individuel accident corporel, en assistance rapatriement sanitaire (sous réserve que soit fait appel à notre service d'assistance et avec son accord).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

Attention, **désormais le dossier du jeune** (fiche de renseignement individuelle et médicale, copie du carnet de vaccination, PAI, autorisation du droit à l'image, décharge de responsabilité,documents requis pour la pratique des activités, documents requis en cas de sortie du territoire, attestation à jour de carte vitale ou CMU, de mutuelle...) **est à saisir en ligne**
Eléments à remettre le jour du départ : carte vitale pour les plus de 16 ans, carte identité du jeune et carte européenne en cas de sortie du territoire, ordonnance et médicaments en cas de traitement, argent de poche.
Nous attirons votre attention sur le **caractère impératif des documents à fournir** et le fait de **saisir un dossier complet** avec les documents requis. Nos **autorités administratives de tutelle** (SDJES) nous rappellent régulièrement et fermement qu'il est de notre devoir de **ne pas accepter un enfant ou un jeune dont le dossier ne serait pas complet.**

ACCES AU CENTRE :

Par la route : Tarbes ou Lourdes puis direction Bagnères de Bigorre, Campan, st Marie de Campan direction la station de ski « la Mongie –le Tourmalet ». Le centre se trouve à environ 8 kms de st Marie de Campan
Par le train : Gare de Tarbes puis navette SNCF jusqu'à Bagnères de Bigorre.
Par avion : Aéroport de Tarbes-Ossun-Lourdes.

Direction Bagnères de Bigorre

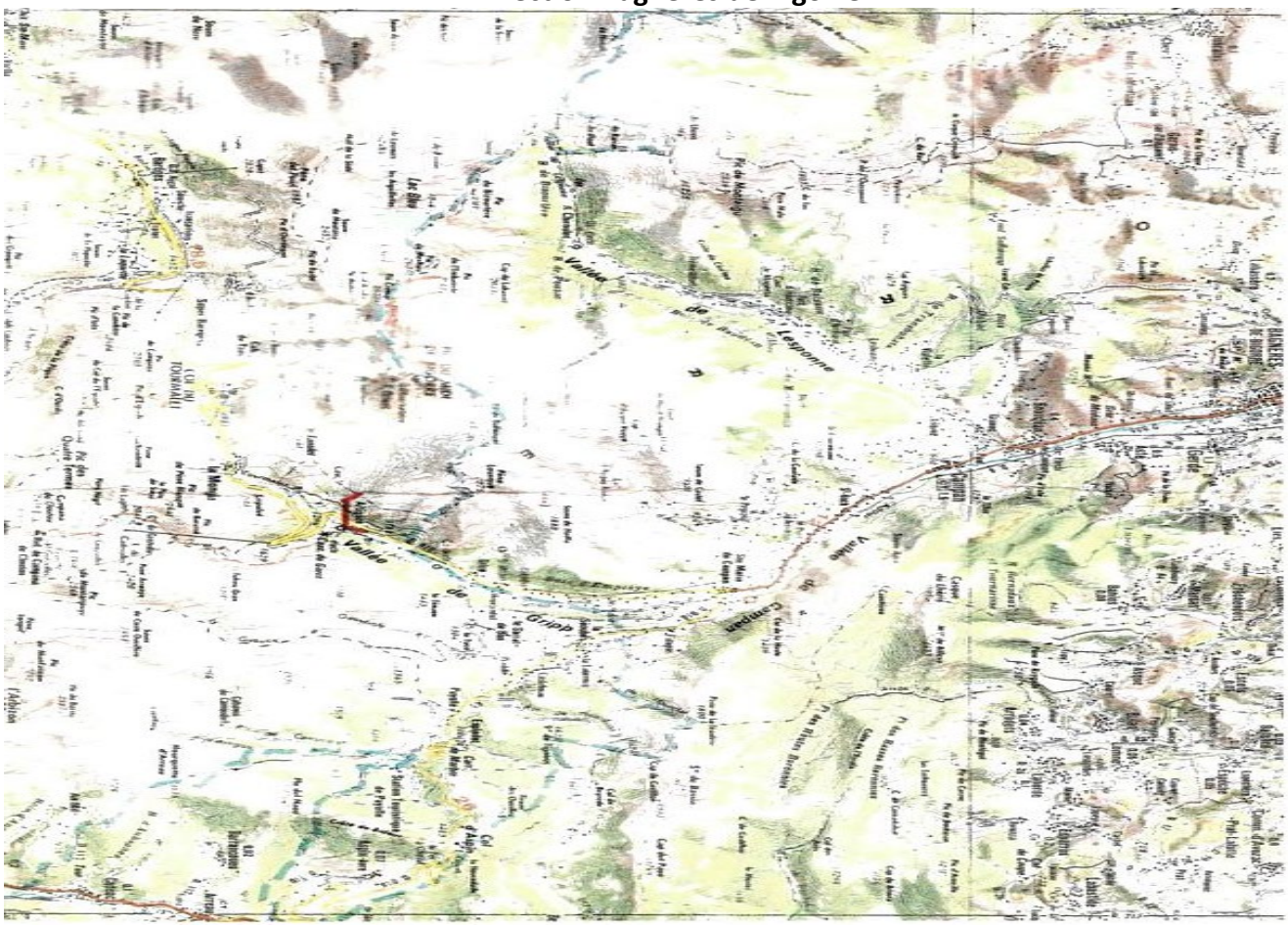

Galade
Rimoula
Ste Marie-de-Campan
Pène de Téoulère
Pic de Hount Blanque
Peyras
la Laurence
Cabadur
la Séoube
St Michel
Gripp
Col d'Arizes
Pène Lounque
Sarrat de Bon
Payolle
Observatoire les Laquets(2650)
C. de Sencours
Tsoulet
Bagnet
Artigues Campan
la Mongie
Pic de
Cabanes de Camoudiet